



Centre Social et Culturel de Cenon

Compte-rendu du CONSEIL d'ADMINISTRATION du mardi 15 mai 2012

Présents : Mesdames COIFFIER, BELKANICHI, FONTAINE, FRAIGNEAU, GAILLARD, HAOUAM, LOPEZ, MEDDEB, MORA, MYKHAYLOV, PUJOS, SAILLAN et Monsieur FUGERAY

Excusés : Mesdames BEAUFORT-LANCELIN, GOZE, MURET et Messieurs BRUGMANS, CUBERA, LASPERAS, LAURIER SIMOUNET

Absents : Mesdames KHAYAT, LEGENDRE, PREVOT, ROCHA, SAADI et Messieurs BONNEAU, TARKAN, VELICU

Henriette COIFFIER présente l'ordre du jour :

- Présentation des nouveaux membres du Conseil d'Administration
- Présentation du projet de renouvellement de l'agrément 2012-2016
 - Discussion et validation
 - Participation des membres du CA
- Questions diverses

I - Présentation des nouveaux membres du Conseil d'Administration

Henriette COIFFIER souhaite la bienvenue aux cinq nouveaux membres du Conseil d'Administration, dont la candidature a été acceptée à l'unanimité lors de l'Assemblée Générale du 13 avril 2012. Fethia BELKANICHI, Mimouna HAOUAM, Nadia MEDDEB, Natalja MYKHAYLOV et Valérie SAILLAN sont invitées à se présenter.

Il s'avère que ces cinq nouvelles administratrices sont déjà très impliquées dans les activités « Familles » du Centre Social et Culturel "La Colline" et lorsqu'elles expriment les raisons de leur volonté de faire partie du CA, on reconnaît les principes fondamentaux de fonctionnement de la structure.

On peut résumer leurs propos en trois points :

- La qualité de l'accueil qui leur a été réservé par la conseillère ESF et toute l'équipe
- La volonté de participer plus activement et d'aider les autres
- Le désir d'apprendre et de se réaliser.

II- Présentation du projet de renouvellement des agréments 2012 -2016

Henriette COIFFIER et Christophe FUGERAY présentent et commentent le projet remis à la CAF pour examen dans le cadre du renouvellement des agréments.

Ce projet s'articule autour des 4 orientations faisant l'objet de 4 « fiches orientations » qui comprennent elles-mêmes un certain nombre de « fiches actions ».

Toutes les fiches sont bâties sur le même modèle et font état :

- Des objectifs
- Des ressources
- Du déroulement
- Des critères d'évaluation

Procès Verbal du CA du 15 mai 2012

Association « LA COLLINE » Centre Social et Culturel

Rue du Professeur Langevin 33150 CENON Tél : 05.57.77.90.30. Fax : 05.57.77.90.39.

Site WEB : <http://csociallacolline.free.fr> – EMAIL : csacolline@wanadoo.fr

Orientation N°1 : *Renforcer les actions de proximité dans les quartiers prioritaires*

- **Liste des actions :**
 - 1 – 1 L'animation en pied d'immeubles
 - 1 – 2 Développement social de la résidence BEAUSITE
 - 1 – 3 Développement social du quartier de LA MARÈGUE

Orientation N°2 : *Privilégier l'expression et la participation citoyenne des habitants*

- **Liste des actions :**
 - 2 – 1 L'espace accueil
 - 2 – 2 Les cafés rencontres
 - 2 – 3 Solidarité numérique
 - 2 – 4 Le conseil d'animation

Commentaires

C. FUGERAY et H. COIFFIER expliquent qu'aujourd'hui il y a le Conseil d'Administration où la réflexion porte surtout sur la stratégie et la politique de l'Association. Il y a très peu de remontées des habitants par rapport aux actions et au projet "Centre Social". Deux points découlent de ce constat :

- 1 - L'implication des membres du CA doit se faire sur un autre niveau
- 2 - Il y a besoin d'évaluer les actions et leur conformité par rapport aux attentes des habitants

D'où la proposition de créer **un conseil d'orientation pour chaque orientation**. Il sera constitué d'un collège de membres du CA, d'usagers, de salariés et de bénévoles.

Son objectif principal sera d'évaluer l'atteinte des objectifs pour chaque orientation mais il permettra également de débattre, de s'informer et de faire remonter des idées d'actions.

Un autre objectif est de renforcer le lien entre les usagers, l'association et l'équipe technique, de raccrocher ainsi tout le monde au projet et de faciliter la participation des habitants aux instances de réflexion et à la gouvernance de l'Association.

A chaque CA, un membre du CA fera un point sur les actions à partir des synthèses d'évaluation du conseil d'orientation.

Le conseil d'animation sera constitué d'un collège des représentants de chaque conseil d'orientation. Il se réunira environ 3 fois par an.

Dans la perspective de la création de ces 2 nouvelles instances, les membres du CA sont invités à réfléchir à leur candidature au conseil d'orientation de leur choix.

Pour M^{me} Mora, Conseillère territoriale de la CAF, il ne faut pas effrayer les nouveaux membres du CA. Le CS a effectué un travail précis mais il lui paraît important que les habitants habitent le projet, que la parole circule et que les propositions et souhaits des habitants soient pris en compte. Le cadrage administratif appartient à l'équipe.

Orientation N°3 : *Contribuer à l'épanouissement de chaque membre de la famille et à son ouverture.*

- **Liste des actions :**
 - 3 – 1 Parenthèque
 - 3 – 2 La ludothèque
 - 3 – 3 Les ateliers créatifs adultes
 - 3 – 4 Loisirs et vacances (PIV, PIL, WE Familles, Sorties familles)
 - 3 – 5 L'accompagnement au quotidien : « l'utile à l'agréable au quotidien »
 - 3 – 6 Accueil de loisirs Enfance/Jeunesse

Procès Verbal du CA du 15 mai 2012

Orientation N°4 : Favoriser l'insertion sociale des habitants et accompagner les changements

- **Liste des actions :**
 - 4 – 1 Les ateliers sociolinguistiques
 - 4 – 2 L'accompagnement social
 - 4 – 3 L'accompagnement socioprofessionnel des jeunes majeurs
 - 4 – 4 Soutien éducatif enfance jeunesse
 - 4 – 5 Cultures pour tous

Le projet est validé par l'ensemble des membres présents du Conseil d'Administration.

VI - Questions diverses

Gisèle FRAIGNEAU s'inquiète du devenir des ateliers artisanaux adultes qui utilisent actuellement les locaux de la MAC. C. FUGERAY répond que le Centre Social n'a pas de réponse officielle à donner. La Ville doit réunir les adhérents de la MAC afin de voir comment assurer la transition. Concernant le budget, la Ville donnerait à l'Association une subvention correspondant au budget alloué aux ateliers en MAC soit environ 900 € par an.

Henriette COIFFIER signale que la Ville et la CAF se sont rencontrées pour la reprise des activités des MAC mais qu'à ce jour l'Association ne dispose pas d'information à ce sujet.

C. FUGERAY ajoute que le "Thé de l'Amitié" ne sera pas intégré aux activités du Centre Social et culturel "La Colline".

• **DÉLÉGATION DE SIGNATURE** :

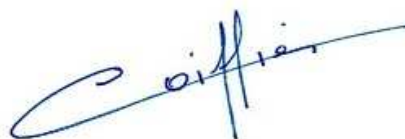
Le texte suivant est soumis au vote des membres du Conseil d'Administration :

« Le Conseil d'Administration de l'Association « La Colline » accorde au directeur, Christophe FUGERAY, une délégation de signature sur les comptes financiers de l'Association, avec effet rétroactif au 18 novembre 2011. »

Le texte est voté à l'unanimité.

M^{me} COIFFIER remercie les membres présents et lève la séance à 20h00.

La Présidente



Henriette COIFFIER

Procès Verbal du CA du 15 mai 2012